Les élus au conseil d’administration du collège Brossolette de Bondy contestent le Volume Global de la Dotation Horaire Globale 2013 attribué à notre établissement.

La politique délibérée de mise à mal du service public d’éducation par la suppression massive de postes et par la mise en place de réformes à tous les niveaux a provoqué une lente mais profonde dégradation.

Les annonces gouvernementales de création de postes ne sont pas visibles pour notre établissement. Nous ne voyons aucune amélioration pour la prochaine rentrée scolaire.

**Nous déplorons vivement la suppression de la cinquième classe de 6ème et dénonçons les prévisions d’effectifs largement sous évaluées pour ce niveau ; 113 élèves de CM2 actuellement feront bien plus que les 95 élèves prévus en 6ème la prochaine année scolaire.**

**Nous rappelons que le collège Brossolette accueille des classes Maitrise de Radio France / Pôle sportif depuis deux ans. Ce beau projet permet à des élèves des quartiers nord de Bondy d’atteindre l’excellence comme les élèves du 16ème arrondissement de Paris. Ce projet demande que soit pris en compte la spécificité de cette classe. Au vu du niveau d’exigence requis, le recrutement est encore difficile et nous n’atteignons pas 25 élèves par classe. Il est hors de question que les autres élèves du collège pâtissent de cette situation et se retrouvent à 27-28 par classe.**

**C’est pourquoi nous souhaitons la prise en compte de cette spécificité du collège et demandons dès aujourd’hui la création d’une division supplémentaire de 6ème permettant de préparer la prochaine rentrée scolaire dans de bonnes conditions.**

**Dans la répartition proposée, nous avons également dû renoncer à notre dispositif relais mis en place depuis 4 ans au collège. Nous ne comprenons pas pourquoi notre collège ne reçoit pas les 7 heures attribuées pour les établissements ayant un dispositif relais. Lors de sa visite le recteur avait annoncé réétudier la situation de notre établissement.**

De plus, les ajustements en juin, une fois le mouvement terminé, ne conduisent qu’à la création de BMP ou à l’augmentation des HSA.

Enfin, le volume de 31 HSA d’ores et déjà demandé par rapport aux heures postes ne correspond pas aux possibilités des enseignants du collège. Plusieurs sont à temps partiel et une seule heure supplémentaire par enseignant peut être imposée.

Les élus au Conseil d’Administration demandent la transformation des heures supplémentaires en postes définitifs permettant la création de postes au concours de recrutement d’enseignants.

Nous constatons que la DHG du collège est insuffisante et ne correspond pas à nos besoins pédagogiques.

Pour toutes ces raisons, nous refusons de participer au vote de la D.H.G. nettement insuffisante et demandons à être reçus à l’Inspection Académique.